

Feuilles de route interministérielles des préfets

*Objectifs personnels
des préfets*

Priorités territoriales

Transmission

Transmission des
"objectifs personnels
des préfets"
à la DITP

15 avril

Échanges

Rendez-vous de la préfète de
région avec le cabinet PM, la
DMATES et la DITP
pour rebalayer les priorités
territoriales

30 avril

Échéance locale

Retour des avis des préfets de département sur les
indicateurs cibles pour les priorités territoriales
(mail du 17/04), et notamment sur les 2 priorités
régionales inscrites dans leur feuille de route :

- fluidité du parc d'hébergement d'urgence /
dispositif national d'accueil (HU-DNA)
- stratégie eau air sol énergie (EASE)

21 mai

Validation

Validation Premier
ministre et envoi aux
préfets des priorités
territoriales

été